



ASSEMBLEE GENERALE 24 novembre 2021

Membres présents

Collège 1 :

Présidents de Parcs : Michaël Weber, Président, Philippe Gamen (1^{er} Vice-Président délégué), Jean Mangion (PNR Alpilles), Guillaume Maréchal (PNR Ardennes), Laurent Seguin (PNR Ballons des Vosges), Nicole Pelous (PNR Baronnies Provençales), Laurent Laroche (PNR Brenne), Catherine Marlas (PNR Causses du Quercy), Dominique Escaron (PNR Chartreuse), Hervé Baro (PNR Corbières Fenouilledes), Jean-Jacques Boussaingault (PNR Gâtinais Français), David Lappartient (PNR Golfe du Morbihan), Françoise Vespa (PNR Haut Jura), Vincent Dedieu (PNR Landes de Gascogne), Stéphane Rodier (PNR Livradois Forez), Sophie Tubiana (PNR Loire Anjou Touraine), Jerome End (PNR Lorraine), Pascal Duforestel (PNR Marais poitevin), Philippe Brugère (PNR Millevaches en limousin), Caroline Benoit (PNR Montagne de Reims), Sylvain Mathieu (PNR Morvan), Laurent Marting (PNR Normandie Maine), Bernard Vauriac (PNR Périgord-Limousin), Michel Garcia (PNR Pyrénées Catalanes), Michel Gros (PNR Sainte Baume), Bernard Clap (PNR Verdon), Benjamin Demailly (PNR Vexin français), Emmanuel Mandon (PNR Pilat), Denis Leroux (PNR Doubs Horloger) 30

2^e élu : Laurent Geslin (PNR Alpilles), Jean Valadier (PNR Aubrac), Antony Jouvenel (PNR Caps et marais d'opale), Zine-Eddine M'Jati (PNR gâtinais Français), Ronan Le Delezir (PNR Golfe du Morbihan), Serge Sore (PNR Landes de Gascogne), Benoit Baranger (PNR Loire Anjou Touraine), Paul Vitart (PNR Normandie Maine), Martine Mazoyer (PNR Pilat), Carine Paillard (PNR Sainte Baume), Arlette Ruiz (PNR verdon), Bertrand Wahl (PNR Vosges du Nord), Michel Vartanian (PNR Vercors) 13

Directeurs : Eric Blot (PNR Alpilles), Céline Bavois Davril (PNR Ardennes), Yvon Brunelle (PNR Avesnois), Olivier Claude (PNR Ballons des Vosges), Emilie Ruin (PNR Baronnies Provençales), François Charlet (PNR Caps et marais d'Opale), Clotilde Duhayon (PNR Corbières Fenouillèdes), Yannick Nancy (PNR Doubs Horloger), Emmanuelle Guilmault (PNR Gâtinais français), Béatrice Neel (PNR Haut Jura), Dominique Vergnaud (PNR Livradois Forez), Pascal Queniot (PNR Loire Anjou Touraine), Nathalie D'Acunto (PNR Lorraine), Laure Galpin (PNR Luberon), Fabrice Laumond (PNR Marais poitevin), Olaf Holm (PNR Montagne de Reims), Geneviève Santini (PNR Normandie Maine), Sandrine Gardet (PNR Pilat), Severine Casasayas (PNR Pyrénées catalanes), Valérie Rivat (PNR Queyras), Jean-Philippe Gallet (PNR Verdon), Rita Jacob (PNR Vosges du Nord) 22

Collège 2 : Jérôme End (Région Grand Est), Lou Noirclère (Région Grand Est), Sébastien Humbert (Région Grand Est), Guillaume Riou (Région Nouvelle Aquitaine), Katia Bourdin (Région Nouvelle Aquitaine), Emmanuel Mandon (Région Auvergne Rhône Alpes), Elisabeth

Brussat (Région Auvergne Rhône Alpes), André Crocq (Région Bretagne), Jean-François Renard (Région Ile de France), Ghislaine Senée (Région Ile de France), Max Allies (Région Occitanie), Laurent Marting (Région Normandie), Guillaume Marechal (Grand Est) 13

Collège 3 :

Collège 4 : Claudie Grossard (FFRP), Gilles Benest (FNE), Jean-Michel Bouillerot (FFCT), Damien Bertrand (ONF), Alain Ferstler (Club vosgien) 5

Ont donné pouvoir :

Collège 1 : Patricia Poupart (PNR Baie de somme Picardie Maritime), Jacques Costa (PNR Corse), Richard Fiol (PNR Grands Causses), Daniel Vialelle (PNR Haut Languedoc), Marie-Pierre Pons (PNR Haut Languedoc), Odile Beirens (PNR Lorraine), Dominique Santoni (PNR Luberon), Noelle Trinquier (PNR Luberon), Henri Sabarot (PNR Medoc), Jacqueline Bouyac (PNR Mont Ventoux), Eric Mele (PNR Préalpes d'Azur), Kamel Chibli (PNR Pyrénées Ariégeoises), Jocelyne Fert (PNR Pyrénées Ariégeoises), Grégory Lelong (PNR Scarpe Escaut), Raymond Zingraff (PNR Scarpe Escaut), Bruno Daval (PNR Brière), Philippe Andlauer (PNR Causses du Quercy), Artur Fatela (PNR Chartreuse), Véronique Delmas (PNR Forêt d'Orient), Xavier Beaussart (PNR Haut Languedoc), Sandie Aloisi Roux (PNR Haute Vallée de Chevreuse), Jean-Luc Desbois (PNR Massif des Bauges), Olivier Georges (PNR Morvan), Fabrice Château (PNR Périgord-Limousin), Elisabeth Gallien (PNR Préalpes d'Azur), Matthieu Cruège (PNR Pyrénées Ariégeoises), Isabelle Zarlenga (PNR Scarpe Escaut), Agnes Lanthier (PNR Vexin Français), Luc Thomas (PNR Pilat), Guy Leroy (PNR Brenne), Sophie Warot-Lemaire (PNR Caps et Marais D'opale), Jacques Charron (PNR Boucles de la seine normande), Jacques Adenot (PNR Vercors), Olivier Putot (PNR Vercors)34

Collège 2 : Claude Aurias (Région Auvergne Rhône Alpes), Martine Guibert (Région Auvergne Rhône Alpes), Maxime Meyer (Région Auvergne Rhône Alpes), Philippe Andrieu (Région Occitanie), Hubert Dejean De la Batie (Région Normandie), Marie-France Dabert (Région Auvergne Rhône Alpes), Mathieu Labrousse (Région Nouvelle Aquitaine), Aurore Lagneau (Région Franche Comte), Isabelle Piquemal (Région Occitanie) 9

Collège 4 : Loic Bidault (FCEN) 1

Invités : François Mittault (CORP), Sylvain Guillaud Bataille (Notaire), Romain Masina (Odysway), Nicolas Tchounikine (Odysway), Nolwen Sill (Greentrip), Christelle Taillardat (ADT Aude)

Equipe Fédération : Eric Bua, Sylvie Gauchet, Anne Le Garrec, Valérie Petel, Dominique Vespuce, Philippe Moutet, Nicolas Sanaa, Stéphane Adam, Thierry Mougey, Ophelie Peirin, Fabien Hugault, Arnaud Bérat

Quorum : Avec 126 personnes présentes ou représentées, le quorum est atteint

1) Accueil des deux nouveaux Parcs naturels régionaux : le Doubs Horloger et Corbières Fenouillèdes
Hervé Baro, président du Parc de Corbières Fenouillèdes et **Denis Leroux**, président du Parc Doubs Horloger présentent tour à tour leur parc.

2) Communication du Président

Chers membres de l'Assemblée générale de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, chers collègues,

Même si la situation sanitaire offre toujours et encore son lot d'incertitudes, c'est avec un très grand plaisir que je vous retrouve pour notre Assemblée générale en présentiel.

Je tiens à vous remercier très chaleureusement de vous être mobilisés si nombreux. Si cette réunion a été conditionnée par notre projet de nouveaux locaux, nous en avons profité pour lui donner un maximum de contenu. Il s'agira d'abord de renouveler partiellement notre Bureau, à commencer par le collègue des conseillers régionaux. Premier partenaire des Parcs naturels régionaux, les régions sont devenues aujourd'hui incontestablement un des acteurs clés de cette politique territoriale. Il est particulièrement important que les conseillers régionaux s'approprient les enjeux nationaux sur lesquels travaille la Fédération, qu'ils soient associés plus activement à nos réflexions et bénéficient de l'extraordinaire éventail de nos expérimentations et innovations, véritable marqueur de notre réseau. Je souhaite que les relations avec les conseillers régionaux membres de notre Assemblée générale soient plus actives à l'avenir. Nous allons nous y employer.

La coordination de l'inter réseau Natura 2000 et territoires que nous portons pour le compte de la Fédération des Conservatoires des Espaces naturels, de Réserves naturelles de France et des Grands sites offre, par exemple, une autre très belle opportunité de consolider ces liens. Notre objectif à travers cette initiative soutenue par le Ministère de la Transition écologique est de donner une voix aux élus impliqués sur la politique de Natura 2000. Nous savons combien l'ancrage de Natura 2000 sur les territoires est primordial pour garantir l'efficacité de cet outil. La démarche que nous portons est une opportunité pour les régions, dans un contexte de transfert potentiel de la compétence Natura 2000. Après avoir organisé une très belle journée à Paris durant laquelle, nous avons réuni (en présentiel et virtuel) plus de 200 participants, nous avons décliné ces rencontres en région. Ce mardi, une réunion similaire a été organisée dans la région Occitanie et nous serons sans aucun doute invité à renouveler l'initiative dans d'autres régions. En 2022, nous organisons le premier congrès Natura 2000 dans le Parc des Pyrénées catalanes à l'invitation de son président, Michel Garcia.

Confirmation et ajout de dernière minute au programme de cet après-midi, nous aurons le plaisir de signer la charte de partenariat entre les ministères de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, de la transition écologique et de la Fédération.

Je salue les représentants de ces deux ministères, madame Coralie Noel, conseillère auprès du Directeur général de l'enseignement scolaire, madame Marie-Laure Métayer, Directrice adjointe à l'eau et à la biodiversité et Baptiste Maury, chef de service.

Monsieur le ministre de l'Éducation nationale, Jean-Michel Blanquer nous a fait l'honneur de nous transmettre un message enregistré que nous vous diffuserons dans quelques instants.

Les Parcs sont des territoires de projets. Ils œuvrent depuis plus de 50 ans à la recherche d'un mode de développement plus harmonieux qui respecte les patrimoines et les habitants de ces territoires ruraux. Un tel modèle de société ne peut s'inventer sans une solide politique d'éducation. Cette dimension a toujours été au cœur de notre action. Face aux enjeux gigantesques, climatiques, écologiques et sociaux auxquels nous avons à faire face, il est impératif de miser sur la jeunesse. Nous sommes particulièrement heureux de l'engagement et de la confirmation du soutien que les deux ministères apportent à notre réseau sur ce sujet.

Cette Assemblée générale sera également l'occasion de lancer officiellement notre plateforme de commercialisation de l'offre touristique exclusive des Parcs naturels

régionaux : « Destination Parcs ». Si ce lancement est un aboutissement de plusieurs années de travail, il marque avant tout le départ commercial de cette aventure.

A travers ce produit, à l'image des Parcs, nous faisons le pari d'une autre forme de tourisme. Un tourisme basé sur la rencontre, sur l'échange et le partage de valeurs. Au-delà de nos paysages, de notre nature préservée et de notre patrimoine culturel, ces séjours mettront magnifiquement à l'honneur les femmes et les hommes, artisans, agriculteurs, passionnés, qui sont autant d'acteurs du changement.

Je remercie et salue les représentants des deux entreprises Romain Massina et Nicolas Tchoukyne d'Odysway, Nolwenn Sill de Green trip avec qui nous déployons cette offre originale, notre partenaire de Troyes le slow tourisme Lab représenté par Christelle Taillardat directrice de l'ADT de l'Aube, Michel Gros, président du Parc naturel régional de la Sainte Baume et président de la commission économie et tourisme, Dominique Vergnaud directeur référent, Jean-Paul Guérin de l'IPAMAC et Stéphane Adam de la Fédération.

Enfin en clôture de cet après-midi, avant la présentation du film « Être en transition » réalisé en partenariat avec Humanité et biodiversité et avec le soutien de l'OFB, la présidente de Régions de France, Carole Delga, nous rejoindra pour nous dire quelques mots.

Chers collègues, l'actualité nationale est riche. La fin de mandat présidentiel et parlementaire entraîne une surchauffe des agendas : stratégie nationale biodiversité, assises de la forêt, politique agricole commune, projets de lois 3DS.

Sur le volet législatif, nous devrions pouvoir nous satisfaire de quelques avancées importantes pour les Parcs. D'abord le projet de loi de finance 2022 qui prévoit, comme vous le savez sans doute, une extension de la dotation biodiversité aux communes les plus rurales classées Parcs naturels régionales.

Je tiens ici devant vous à remercier Joël Giraud Secrétaire d'état chargé de la Ruralité et Bérangère Abba, secrétaire d'état chargée de la biodiversité pour la mise en place de ce dispositif. Je ne doute pas que cela va générer des envies voire des frustrations dans d'autres réseaux. Pourtant ce dispositif est visionnaire. En reconnaissant le rôle actif que les communes rurales et leurs élus jouent dans la préservation des aménités rurales, cette dotation rétablit d'une certaine manière l'ordre de nos priorités. Il ne s'agit pas seulement de reconnaître l'engagement dans la préservation de la biodiversité, dimension qui a conditionné jusqu'ici la mise en place de cette dotation, il s'agit de reconnaître l'engagement à protéger, nos richesses fondamentales : l'eau, l'air, les sols, nos massifs forestiers, nos prairies, nos rivières, nos vergers, notre climat.

Ces ressources vitales pour les hommes, nous devons les préserver sur de larges territoires. Cela fait des décennies que nous dotons majoritairement les communes qui pour développer, urbaniser et artificialiser.

Les communes qui adhèrent à un Parc naturel régional s'engagent volontairement. Cet engagement est concret et quantifiable. Reconnaître cet engagement est une véritable avancée.

Toujours concernant le volet législatif, après avoir obtenu une prolongation du classement pour les PNR contraints par la crise sanitaire en pleine révision de charte, nous nous sommes mobilisés pour améliorer l'efficacité de gestion de nos syndicats mixtes.

Nous avons ainsi obtenu par amendement au Sénat deux mesures importantes : la dérogation à l'obligation d'autofinancement pour les opérations d'investissement portés par les syndicats mixtes de PNR, le rétablissement de l'obligation de consultation des syndicats mixtes de PNR dans le cadre des autorisations environnementales.

Nous avons bon espoir de maintenir le premier amendement, hélas, nous peinons visiblement plus à convaincre le Gouvernement sur le deuxième qui semble faire l'objet d'un amendement de suppression porté par le rapporteur de la commission des Lois. Il s'agit pour nous de redonner la légitimité que nous avons perdue avec la réforme de l'autorisation environnementale. La cohérence des décisions administratives avec nos chartes est un des leviers majeurs de la mise en œuvre du projet de Parc naturel régional. Il nous permet de veiller au respect du principe de cohérence. Il est impératif que l'expression de nos instances soit légitime et prise en compte. Personne ne peut comprendre que ça ne soit pas le cas, à commencer par les citoyens. Nous aurons besoin de la mobilisation des députés pour défendre nos propositions. Nous avons déjà démontré l'efficacité de la mobilisation que vous pouvez obtenir sur les territoires. Je compte sur vous !

Comme vous le voyez, notre agenda est bien rempli.

Bien entendu, nous aimerions bénéficier de davantage de temps sur des sujets aussi stratégiques que la gestion de notre patrimoine forestier dans le contexte du changement climatique. La forêt est un écosystème qui concentre la très grande majorité des enjeux sociaux, environnementaux et économiques de notre époque. Notre génération aura sans aucun doute une responsabilité historique dans les choix qu'elle sera amenée à faire. Les positions sur le sujet sont souvent très clivées. Nous le constatons chaque jour sur nos territoires. Je suis personnellement convaincu qu'en prenant le temps de la concertation, une concertation ouverte et respectueuse de l'opinion de chacun et qui ne se résume pas à une simple information, nous pourrions faire de la forêt un projet fédérateur.

Les Parcs naturel régionaux ont acquis un véritable savoir-faire sur le sujet. Nous demandons à ce que ce soit reconnu et respecté.

Nous essayons de contribuer et de participer au mieux à ces réflexions nationales, souvent en lien avec les autres têtes de réseaux. Je remercie la Direction de l'eau et de la biodiversité du ministère de la transition écologique qui nous a accordé des moyens pour nous permettre de nous organiser au mieux pour contribuer notamment à la troisième stratégie nationale biodiversité et la mise en œuvre du premier programme d'action de la stratégie nationale des aires protégées.

Chers collègues, je ne peux que vous encourager à vous organiser dans vos régions respectives pour participer à la déclinaison territoriale de ces travaux. Nous sommes là pour vous alimenter comme nous l'avons déjà fait sur la PAC.

Sur ce sujet, nous avons adressé un ultime courrier au Premier Ministre pour lui faire part de nos vives préoccupations quant au manque de prise en compte des aires protégées. Nous avons également sollicité un rendez-vous auprès de Régions de France pour anticiper la déclinaison du deuxième pilier dans les régions et aborder le rôle majeur que nous pouvons jouer en tant que relais des politiques des régions.

La semaine dernière au congrès des Maires de France, nous avons signé deux partenariats.

Le premier concerne la reconduction de notre convention avec EDF. Je vous fais part de la grande satisfaction exprimée par Jean-Pierre Frémont, directeur de territoire et de l'action régionale. Il a souligné la qualité du contenu de ce partenariat qui comprend des actions concrètes, ce qui n'est pas toujours le cas.

Dans le cadre de notre association France patrimoine et territoires d'exception, nous avons signé un partenariat avec la SNCF qui permettra à la fois de couvrir en partie les frais de l'exposition qui aura lieu sur les grilles du jardin du Luxembourg en 2022 mais qui permettra également **d'étendre** cette exposition à de nombreuses gares en France.

Je vous rappelle que cette association qui a pour objectif de promouvoir nos territoires regroupe 7 têtes de réseaux :

Fédération des Parcs naturels régionaux de France

- Les Plus Beaux Villages de France®
- Les Plus Beaux Détours de France
- Petites Cités de Caractère® de France
- Réseau des Grands Sites de France
- Sites et Cités remarquables de France
- Ville et Métiers d'Art

Le vendredi 4 mars, dans le cadre du salon international de l'Agriculture, sera organisé la remise des prix du Concours général agricole des pratiques agro-écologiques (« prairies fleuries » et agroforesterie). Les Parcs, à l'origine de la création de ce concours, sont toujours des acteurs importants de son organisation. Je vous rappelle que les inscriptions des territoires sont ouvertes jusqu'au 31 janvier.

L'expérimentation du « Défi familles à biodiversité positive » est toujours en cours. Il s'agit d'une autre innovation du réseau des Parcs. 9 Parcs ont organisé le Défi en 2021. L'expérimentation va se poursuivre en 2022 et 2023, grâce à un soutien renforcé de l'OFB. Un appel à manifestation d'intérêt a été lancé entre mi-octobre et mi-novembre pour que d'autres Parcs rejoignent le projet.

Enfin, je vous rappelle qu'à partir de demain et pour deux jours, se dérouleront, ici même, les États généraux de l'habitat. Le programme est dense et la manifestation réunit un grand nombre de partenaires. Sur fond de Zéro artificialisation nette, notre mode d'habiter le territoire est questionné. Les défis sont immenses et ils concernent toutes les sphères de la société. Il y aura forcément une tendance à appréhender le sujet par une approche en silo et et déjà nous constatons la technicisation du sujet. Pourtant nos territoires sont d'une diversité inouïe et face à des traductions très différentes de ces enjeux, il nous semble important d'appréhender le sujet dans son entièreté, et par le territoire. Ces deux jours doivent nous permettre de faire émerger des propositions concrètes et collectives. Je remercie les multiples partenaires pour leur participation active à ces deux jours.

Chers collègues, permettez-moi de terminer cette communication en rendant hommages aux élus qui quittent notre réseau. J'aimerais remercier en particulier ceux qui vont quitter leur siège au Bureau.

Françoise Peron, ancienne présidente du Parc d'Armorique qui a présidé la commission Chartes et syndicats mixtes, Dominique Lévêque, ancien président du Parc de la Montagne de Reims qui est également notre trésorier, Yves Vandevallé ancien président du Parc de la haute vallée de Chevreuse qui a présidé la commission internationale.

Merci pour votre engagement sans faille, votre assiduité au Bureau. Mes remerciements vont également aux conseillers régionaux qui n'ont pas été renouvelés aux élections régionales Katy Wersinger de la région Occitanie et Didier Péralta de la région Normandie. Je salue également l'ensemble des présidents qui ont quitté cette fonction exaltante et accueille très chaleureusement les nouvelles présidentes et nouveaux présidents de Parcs.

- Nicole Peloux, Baronnie provençales,

- Denis Leroux, doubs horloger
- Jérôme End, Lorraine,
- Hervé Baro, corbières fenouillèdes,
- Pascal Duforestel, Marais poitevin,
- Caroline Benoit, Montagne de Reims,
- Laurent Marting, Normandie Maine,
- Anick Bruneau, Perche,
- Amélie Caro, Armorique
- Marielle Chevallier, Forêt d'orient
- Jean-Paul Ferreira, Guyane
- Sophie Warot-Lemaire, caps et marais d'opale
- Anne Cabrit, haute vallée de chevreuse
- Françoise Lerossignol, Marais du cotentin et du bessin
- Felix Ismain, Martinique
- Jacqueline Bouyac, Mont Ventoux

Vous allez sans aucun doute découvrir à quel point ce mandat est exaltant et, au travers de la Fédération, la force de notre réseau des 58 Parcs naturels régionaux de France. Nous nous battons au quotidien pour le faire vivre, le faire reconnaître.

Pour finir, honneur à notre hôte :

Merci à Philippe Bach, le directeur de l'école nationale d'architecture du Val de Seine pour nous accueillir avec enthousiasme et générosité.

Merci à Marie-Sylvie Pontillo qui nous a épaulé dans l'organisation de cet événement. Merci à Quentin Laradi pour son appui technique à l'organisation de cette journée.

Ce lieu correspond bien à nos valeurs de réhabilitation et de rénovation du bâti, puisque nous sommes dans une ancienne usine d'air comprimé reconvertie et adaptée aux besoins d'une école d'architecture.

Nous sommes déjà venus ici en 2010 pour l'avant-première du film « Un monde pour soi » qui montrait le risque de l'artificialisation et des maisons sur catalogue, qui a été récompensé par le premier festival international du film environnemental de Turin avec les félicitations de Michael Cimino. Vous nous aviez déjà portés chance.

Enfin, l'école a été une des premières à s'investir dès 2018 dans le dispositif des ateliers « hors les murs pluridisciplinaires », l'école s'est associé avec des géographes de l'Université de Paris pour investir la commune de Fénétrange dans le Parc de Lorraine, puis à Saint-Pierre de Frugie dans le Parc du Périgord-Limousin.

3) Approbation du compte-rendu de l'Assemblée générale du 7 avril 2021

Le compte-rendu est adopté à l'unanimité

4) L'Assemblée Générale désigne au Bureau les représentants du collège 1 suivants, en remplacement de trois membres du Bureau dont le mandat a expiré :

Sont désignés à l'unanimité par l'Assemblée générale pour siéger au Bureau Sophie Tubiana, présidente du Parc Loire Anjou Touraine Michel Garcia, président du Parc des Pyrénées Catalanes Guillaume Maréchal, président du Parc des Ardennes

- 5) L'Assemblée générale désigne au Bureau les 5 représentants du collège 2 suivants, suite au renouvellement des conseillers régionaux en juin 2021 :**

Sont désignés à l'unanimité par l'Assemblée générale pour siéger au Bureau.

Jacqueline Bouyac, Région Sud

Emmanuel Mandon, Région Auvergne Rhône Alpes

Laurent Marting, Région Normandie

André Crocq, Région Bretagne

Katia Bourdin, Région Nouvelle Aquitaine

- 6) L'Assemblée générale approuve le déplacement du siège social de la Fédération des Parcs naturels régionaux de France à l'adresse suivante : 27 rue des Petits Hôtels, 75010 Paris. Cette décision prendra effet à la date de cession des locaux situés 9 rue Christiani dans le 18^e.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

- 7) Délibération n°5 : L'Assemblée générale approuve la souscription d'un prêt travaux et d'une hypothèque conventionnelle à hauteur de 1 007 000 €, en principal, plus intérêts, commissions, frais et accessoires conformément aux conditions générales du contrat, sur l'ensemble immobilier sis (PARIS) 75018, 27 RUE DES PETIS HOTELS, cadastré section AL n°84 lots n° 16,17,18,19,20,21,22,23,24,25,29 et 30 pour une contenance de 00 ha 02 a 60 ca.**

Cette résolution est adoptée à l'unanimité